



CAHIER DES CHARGES (corps enseignant)

FONCTION

Professeur-e assistant-e avec prétitularisation conditionnelle

Suppléance (contrat DIP uniquement)

Nom et prénom du/de la titulaire

Taux d'activité

100%

Faculté (UPER), institut et centre interfacultaires (UER) Faculté de médecine

Section ou département

Département des neurosciences fondamentales

Nom et prénom du/de la responsable hiérarchique JABAUDON Denis

OUI

NON

Si oui, précisez :

Nom et prénom du/de la responsable hiérarchique

Taux : le total des points 1, 2 et 3 doit atteindre 100%

1. ENSEIGNEMENT ET ENCADREMENT DES ETUDIANT-ES

Taux consacré 20%

- Enseignement pré-gradué et post-gradué selon critères facultaires dans le domaine des neurosciences computationnelles
- Supervision de travaux de master
- Direction de thèse de doctorat

2. RECHERCHE

Taux consacré 70%

- Projet de recherche dans le domaine des neurosciences computationnelles au niveau national et international
- Recherche de fonds compétitifs
- Collaboration avec des équipes locales, nationales et internationales
- Ligne de recherche dans le cadre du NCCR Evolving Language et une étroite collaboration avec d'autres chercheurs/euses du NCCR
- Publications des résultats de la recherche sous forme d'articles originaux et de revues dans des journaux internationaux à politique éditoriale

3. AUTRES TACHES

Taux consacré 10%

3.1. GESTION, ORGANISATION, ADMINISTRATION, DIRECTION

- Responsabilité de gestion des fonds de recherche
- Gestion des ressources humaines des collaborateurs/trices scientifiques, techniques et administratifs du groupe de recherche
- Participation aux activités scientifiques et administratives du Pôle de Recherche National "Evolving Language"
- Participation à des commissions facultaires et au Collège des professeur-es du Département et de la Faculté de médecine

Le/la titulaire participera aux tâches de gestion et d'organisation qui sont liées au domaine spécifique qui lui est confié.

3.2. SERVICES A LA CITE

Dans le cadre de son activité, le/la titulaire doit être prêt-e, le cas échéant, à exercer vis-à-vis de la collectivité, une fonction de service rentrant dans la mission de l'Université, ce type d'activité faisant *ipso facto* partie du cahier des charges.

4. AUTRES DISPOSITIONS

Le-la collaborateur-trice est tenu-e de suivre les directives de l'Université et de sa subdivision en matière de sûreté, de santé et de sécurité au travail.

Par sa signature, le/la candidat/e atteste qu'il/elle a pris connaissance de la proposition de cahier des charges afférent au poste mis au concours qui sera soumise à l'autorité de nomination/d'engagement, ainsi que de la [Charte d'éthique et de déontologie](#) et de la [Charte du doctorat](#). La proposition de cahier des charges signée ne saurait en aucun cas être considérée comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un contrat de travail par l'autorité compétente selon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement.

Date et signature du/de la responsable hiérarchique *

Date et signature du/de la titulaire

Date et signature du/de la responsable hiérarchique de l'autre UPER/UER, le cas échéant *